

Rien à déclarer



Mieux qu'une déclaration de liens d'intérêts : chaque année, les membres de la Rédaction de *Prescrire* déclarent personnellement leur absence de conflit d'intérêts.

Les membres de l'équipe *Prescrire* ont pour objectif d' "*œuvrer, en toute indépendance, pour des soins de qualité, dans l'intérêt premier des patients*" (article 1 des statuts de l'Association Mieux Prescrire, AMP, l'association à but non lucratif qui édite toutes les Productions *Prescrire*).

La conscience des risques

Signée par tous les adhérents à l'AMP, la Charte "Non Merci..." décrit les conflits d'intérêts susceptibles d'entraver la réalisation de l'objectif poursuivi : influences économiques et financières de firmes intervenant dans le domaine de la santé ; influences économiques, politiques et financières d'organismes nationaux ou supranationaux ; intérêts personnels des professionnels eux-mêmes.

Un engagement de chaque rédacteur

Chaque année, les membres de la Rédaction et les responsables de l'AMP signent personnellement une déclaration d'absence de tout conflit d'intérêts tel que décrit dans la Charte "Non Merci...". Si la situation d'une personne ne lui permet plus de la signer, cette personne est amenée à quitter l'équipe de Rédaction et/ou, selon le cas, celle des responsables de l'AMP.

En totale transparence

De nombreux renseignements sont sur le site internet www.prescrire.org, en accès libre à tous. Parmi eux, les documents dont la liste suit :

- **dans la rubrique "Qui est Prescrire"**
 - les statuts de l'AMP ;
 - la Charte "Non merci..." ;
 - le modèle de déclaration d'absence de conflit d'intérêts signée par les membres de la Rédaction et les responsables de l'AMP ;
- **dans l'"ours" de chaque numéro** (accessible via son sommaire, onglet "libre accès")
 - la liste des rédacteurs.

Évaluer en toute liberté les stratégies de soins et les moyens thérapeutiques est source de beaucoup de confiance.

L'équipe *Prescrire* est heureuse de pouvoir agir sans entrave pour des soins de qualité conçus et produits dans l'intérêt premier des patients.